

**DELIBERATION du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE**

**Comité syndical du lundi 31 mars 2021**

<b>N° de délibération : 2021-11-CS</b>	
<b>CADRE :</b>	<b>Fonctionnement</b>
<b>OBJET :</b>	<b>Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 1er février 2021</b>

L'an deux mille vingt et un, le 31 mars à 14H00, le comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
<b>Collège Département</b>				
M. Jérôme SOURISSEAU			<b>X</b>	
M. François BONNEAU		<b>X</b>		Mme Isabelle LAGARDE, suppléante
M. Jacques CHABOT	<b>X</b>			
M. Didier JOBIT	<b>X</b>			
M. Jean-Paul ZUCCHI	<b>X</b>			
<b>Collège Région</b>				
M. Xavier BONNEFONT			<b>X</b>	
M. Mathieu HAZOUARD		<b>X</b>		Pouvoir donné à Mme Joëlle AVERLAN
M. Jonathan MUÑOZ		<b>X</b>		Mme Joëlle AVERLAN, suppléante
<b>Collège SDEG 16</b>				
M. Jean-Michel BOLVIN			<b>X</b>	
M. Michel ANDRIEUX			<b>X</b>	
M. François ELIE	<b>X</b>			
M. Jean-Louis MARSAUD	<b>X</b>			
M. Patrick EPAUD	<b>X</b>			
M. Loïc DEAU	<b>X</b>			
Mme Séverine CAILLE	<b>X</b>			
M. Yannick LAURENT		<b>X</b>		Pouvoir donné à Mme Séverine CAILLE
M. Alain BRIAND		<b>X</b>		M. Eric COUVIDAT, suppléant
M. Didier BERTRAND	<b>X</b>			
M. Gérard SORTON	<b>X</b>			

Quinze délégués étant présents ou représentés, représentant trente-sept droits de vote sur quarante-huit (77 % des droits de vote), le quorum est atteint et le Comité syndical peut valablement délibérer.

Syndicat Mixte Ouvert **CHARENTE NUMERIQUE**

Le Comité syndical

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le rapport de présentation ;

Considérant que l'ensemble des documents (ordre du jour, rapports de présentation et tableaux récapitulant les décisions prises par le Président dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Comité syndical) nécessaire à la tenue de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021 ont été transmis aux élu(e)s lors des convocations le 26 janvier 2021 ;

Considérant que les délibérations du dernier Comité syndical ont été transmises au contrôle de légalité et publiées par voie d'affichage ;

Considérant qu'il convient désormais que le Comité syndical soit saisi pour adopter le procès-verbal joint au présent rapport de la séance du 1<sup>er</sup> février 2021.

**DECIDE d'approuver le procès-verbal du Comité syndical du 1<sup>er</sup> février 2021.**

Résultats du vote :

Membres	Pour	Abstention	Contre	Non exprimé(e)
<b>Collège Département</b>				
M. Jérôme SOURISSEAU				<b>X</b>
Mme Isabelle LAGARDE Suppléante de M. François BONNEAU	<b>X</b>			
M. Jacques CHABOT	<b>X</b>			
M. Didier JOBIT	<b>X</b>			
M. Jean-Paul ZUCCHI	<b>X</b>			
<b>Collège Région</b>				
M. Xavier BONNEFONT				<b>X</b>
M. Mathieu HAZOUARD (pouvoir donné à Mme Joëlle AVERLAN)	<b>X</b>			
Mme Joëlle AVERLAN Suppléante de M. Jonathan MUÑOZ	<b>X</b>			
<b>Collège SDEG 16</b>				
M. Jean-Michel BOLVIN				<b>X</b>
M. Michel ANDRIEUX				<b>X</b>
M. François ELIE	<b>X</b>			
M. Jean-Louis MARSAUD	<b>X</b>			
M. Patrick EPAUD	<b>X</b>			
M. Loïc DEAU	<b>X</b>			
Mme Séverine CAILLE	<b>X</b>			
M. Yannick LAURENT (pouvoir donné à Mme Séverine CAILLE)	<b>X</b>			
M. Eric COUVIDAT (Suppléant de M. Alain BRIAND)	<b>X</b>			
M. Didier BERTRAND	<b>X</b>			
M. Gérard SORTON	<b>X</b>			

Messieurs Jérôme SOURISSEAU, Xavier BONNEFONT, Jean-Michel BOLVIN et Michel ANDRIEUX sont absents, non représentés. Conformément aux modalités de vote statutaire, cette délibération est adoptée.

Le Président de Charente Numérique



**Jacques CHABOT**

**Procès verbal du Comité syndical de CHARENTE NUMERIQUE**  
**du 1<sup>er</sup> février 2021**

<b>Date de la convocation :</b>	<b>26 janvier 2021</b>
---------------------------------	------------------------

L'an deux mille vingt et un, le 1<sup>er</sup> février à 10H00, le Comité syndical de Charente Numérique s'est réuni au siège du syndicat, sous la présidence de Monsieur Jacques CHABOT.

Membres	Présent(e)	Représenté(e)	Absent(e) non représenté(e)	Absent(e) représenté(e) par :
<b>Collège Département</b>				
M. Jérôme SOURISSEAU	<b>X</b>			Pouvoir donné à M. Jean-Paul ZUCCHI pour les délibérations 2021-7-CS, 2021-8-CS, 2021-9-CS et 2021-10-CS
M. François BONNEAU	<b>X</b>			
M. Jacques CHABOT	<b>X</b>		Absent pour les délibérations 2021-8-CS, 2021-9-CS et 2021-10-CS	
M. Didier JOBIT	<b>X</b>			
M. Jean-Paul ZUCCHI	<b>X</b>			
<b>Collège Région</b>				
M. Xavier BONNEFONT			<b>X</b>	
M. Mathieu HAZOUARD		<b>X</b>		Pouvoir donné à Mme Joëlle AVERLAN
M. Jonathan MUÑOZ		<b>X</b>	Absent pour les délibérations 2020-49-CS, 2020-50-CS et 2020-51-CS	Mme Joëlle AVERLAN, suppléante
<b>Collège SDEG 16</b>				
M. Jean-Michel BOLVIN			<b>X</b>	
M. Michel ANDRIEUX			<b>X</b>	
M. François ELIE			<b>X</b>	
M. Jean-Louis MARSAUD	<b>X</b>			
M. Patrick EPAUD	<b>X</b>			
M. Loïc DEAU	<b>X</b>			
Mme Séverine CAILLE	<b>X</b>			
M. Yannick LAURENT			<b>X</b>	
M. Alain BRIAND	<b>X</b>			M. Eric COUVIDAT, suppléant
M. Didier BERTRAND	<b>X</b>			
M. Gérard SORTON	<b>X</b>			

Pour cette séance, le Comité syndical est constitué de :

- 11 élu(e)s présents et 3 délégué(e)s représentés, représentant un total de 40 voix pour les points 1 et 2 de la séance (gouvernance et délégation du comité syndical au Président) et les délibérations 2021-1-CS à 2021-6-CS ;
- 10 élu(e)s présents et 4 délégué(e)s représentés, représentant un total de 40 voix pour la délibération 2021-7-CS ;
- 9 élu(e)s présents et 4 délégué(e)s représentés, représentant un total de

35 voix pour les délibérations 2021-8-CS à 2021-10-CS.

Constatant que le quorum est atteint, le Président du Syndicat, M. Jacques CHABOT, ouvre la séance à 10h00 et présente l'ordre du jour.

M. Gérard SORTON est désigné en qualité de secrétaire de séance.

### 1- Gouvernance du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) :

Ce Comité syndical est marqué par l'installation des derniers délégués du collège du Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG16), suite à la réunion du bureau du SDEG16 du 13 janvier 2021. Cela permet de procéder lors de ce comité à l'élection du Vice-Président du collège SDEG16.

### 2- Délégation du Comité syndical au Président :

Le Président indique que le Comité syndical lui a délégué une partie de ses attributions et qu'il doit rendre compte de l'exécution des attributions ainsi déléguées.

C'est dans cet objectif que 2 tableaux récapitulant les décisions prises par le Président dans les domaines mentionnés sur la période de septembre 2020 à janvier 2021 (marchés publics) et la période de novembre 2020 à janvier 2021 (agrément des sous-traitants) ont été transmis lors des convocations aux membres du Comité syndical le 26 janvier 2021.

Les documents transmis n'appelant pas d'observation ni de réserve de la part de l'Assemblée, le Comité syndical prend acte des décisions prises par le Président de Charente Numérique dans le cadre de sa délégation générale de compétences, telles que mentionnées en annexe (cf : tableaux 1 et 2) du présent procès-verbal.

### 3- Délibérations :

- Adoption du procès-verbal du Comité syndical du 18 juin 2020 (n° 2020-1-CS) :

Le Président rappelle que le compte-rendu de séance a été transmis à l'ensemble des délégué(e)s avec les convocations.

#### **La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Election du Vice-Président du Collège SDEG16 (n° 2021-2-CS) :

Le Président rappelle que Charente Numérique est constitué d'un Comité syndical qui comprend 3 collèges. Le Bureau de Charente Numérique est composé du Président et de 3 Vice-Présidents avec un représentant pour chacun des Collèges du Comité syndical.

Par délibération n° 2016-2-CS du 14 décembre 2016 et par délibération n° 2020-31-CS du 18 novembre 2020, M. Jonathan MUÑOZ et M. Jean-Paul ZUCCHI ont été élus Vice-Présidents de Charente Numérique au titre des Collèges "Région" et "Département".

Par délibération du Bureau syndical du SDEG 16 en date des 19 octobre 2020 et 11 janvier 2021, les délégués du Collège SDEG 16 de Charente Numérique ont été désignés sur la base du tableau suivant :

<b>Collège SDEG 16</b>	<b>BOLVIN Jean-Michel</b> <i>(SDEG 16)</i>	BUTON Sylviane <i>(SDEG16)</i>
	<b>Michel ANDRIEUX</b> <i>(GrandAngoulême)</i>	Bertrand GERARDI <i>(GrandAngoulême)</i>
	<b>ELIE François</b> <i>(GrandAngoulême)</i>	ROUHIER Daniel <i>(GrandAngoulême)</i>
	<b>CATLE Séverine</b> <i>(GrandCognac)</i>	DUPONT Bernard <i>(GrandCognac)</i>
	<b>LAURENT Yannick</b> <i>(GrandCognac)</i>	TRIOILLIER Xavier <i>(GrandCognac)</i>
	<b>MARSAUD Jean-Louis</b> <i>(CDC La Rochefoucauld – Porte du Périgord)</i>	<i>BARDOULAT Jean-Pierre</i> <i>(CDC La Rochefoucauld – Porte du Périgord)</i>
	<b>EPAUD Patrick</b> <i>(CDC Lavalette Tude Dronne)</i>	PUYDOYEUX Jean-Jacques <i>(CDC Lavalette Tude Dronne)</i>
	<b>BRIAND Alain</b> <i>(CDC du Rouillacais)</i>	COUVIDAT Eric <i>(CDC du Rouillacais)</i>
	<b>DEAU Loïc</b> <i>(CDC 4B)</i>	RENAUDIN Vincent <i>(CDC 4B)</i>
	<b>BERTRAND Didier</b> <i>(CDC Cœur de Charente)</i>	CROIZARD Christian <i>(CDC Cœur de Charente)</i>
	<b>SORTON Gérard</b> <i>(CDC Val de Charente)</i>	DUPUIS José <i>(CDC Val de Charente)</i>

Conformément à l'article 11 des statuts de Charente Numérique, l'élection s'effectuera au scrutin secret et à la majorité absolue des membres à voix délibérative, aux deux premiers tours, et à la majorité simple, au troisième.

Le Président procède au recensement des candidatures et un délégué titulaire du Collège "SDEG 16" s'est déclaré candidat : Monsieur Gérard SORTON.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

### **Premier tour de scrutin :**

Nombre de bulletins	<b>14</b>
A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)	<b>0</b>
Reste, pour le nombre de suffrages exprimés	<b>14</b>
Majorité absolue	<b>8</b>

### **Election du Vice-Président issu du Collège SDEG 16**

Ont obtenu :

M. Gérard SORTON	<b>14</b>
(pas d'autres candidats)	

**M. Gérard SORTON, ayant obtenu l'unanimité au premier tour, a été proclamé Vice-Président du Comité Syndical.**

- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de Charente Numérique suite à une observation du contrôle de légalité (n° 2021-3-CS) :

Le Comité syndical de Charente Numérique a désigné par délibération n° 2020-32-CS du 18 novembre 2020 les membres titulaires et suppléants de la CAO du Syndicat ci-après :

Membres	Suppléants
M. Jacques CHABOT (président)	M. Jean-Michel BOLVIN
M. Jean-Paul ZUCCHI	M. Didier JOBIT
M. Gérard SORTON	M. François ELIE
M. Jonathan MUÑOZ	M. Loïc DEAU
Mme Séverine CAILLE	
M. Patrick EPAUD	

En l'état, le cinquième suppléant de la CAO n'a pas été désigné par le Comité syndical et il convient, afin que la CAO soit régulièrement constituée, de procéder à une nouvelle élection des représentants de la CAO avec en plus du Président de Charente Numérique, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants émanant du Comité syndical.

**La délibération n° 2020-32-CS du Comité syndical du 18 novembre 2020 est abrogée et les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres désignés par le Comité syndical sont les suivants :**

Membres titulaires	Suppléants
M. Jacques CHABOT (président)	
M. Jean-Paul ZUCCHI	M. Didier JOBIT
M. Gérard SORTON	M. Jean-Michel BOLVIN
M. Jonathan MUÑOZ	M. François ELIE
Mme Séverine CAILLE	M. Loïc DEAU
M. Patrick EPAUD	M. Jean-Louis MARSAUD

- Orientations Budgétaires 2021 (n° 2021-4-CS) :

Une présentation des Orientations Budgétaires 2021 est effectuée par le Président.

S'agissant du budget principal, les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2020. Elles peuvent se décomposer en sept blocs de dépenses avec :

- Les charges de structure avec une hausse liée à l'augmentation des dépenses de personnel et à la souscription d'une assurance des risques statutaires ;
- Les charges d'exploitation des réseaux avec une hausse significative essentiellement liée au réseau FttH (Fiber to the Home, soit la distribution directement en fibre optique des habitations et des locaux professionnels) du fait de l'avancée des travaux et notamment des besoins de location des infrastructures existantes (supports aériens ou souterrains) auprès

d'opérateurs tiers (Orange, Enedis...). Ce poste intègre également les taxes, redevances d'occupation et dépenses exceptionnelles (pénalités, indemnités contentieuses) ;

- Le remboursement des charges d'intérêts portant sur la totalité de l'emprunt souscrit par Charente Numérique au titre de l'autofinancement ;
- Le remboursement des charges d'intérêts et du principal (le capital) portant sur une plus grande part des deux emprunts souscrits par Charente Numérique pour le compte du SDEG16 avec un remboursement de la part de ses membres, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI). Le montant sera ici plus important qu'en 2020 car il n'y aura pas de déduction provenant des pénalités appliquées aux titulaires des marchés. La dernière part de l'emprunt souscrit par Charente Numérique auprès d'Arkéa Entreprises Institutionnels, qui a fait l'objet d'un report d'une année en 2020 via un avenant au contrat de prêt, commencera à être appelée en 2021 ;
- Le remboursement des charges d'intérêts et frais annexes du prêt relais qui devra être contracté par le Syndicat en 2021 afin d'assurer la trésorerie de Charente Numérique et notamment le décalage entre les dépenses et la perception des subventions accordées par l'Etat via le Fonds pour la Société Numérique ;
- Pour le réseau des 3 ex CdC, avec une stabilité des coûts de fonctionnement et d'amortissement ;
- Le rachat d'actions par la Région Nouvelle-Aquitaine auprès de Charente Numérique au titre de son entrée au capital de la Société Publique Locale Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit (SPL NATHD).

Il conviendra d'intégrer également les dépenses d'amortissements du réseau FttH.

Le Président précise que ces dépenses seront couvertes à la fois par les participations statutaires, la prise en charge dans le cadre des conventions tripartites par les EPCI membres du collège SDEG 16 des intérêts et du capital des emprunts contractés par le Syndicat au titre de leur participation ainsi que les recettes commerciales et d'amortissements du réseau des 3 ex CdC. Il conviendra d'intégrer également les subventions d'amortissement du réseau FttH.

Des recettes seront également versées en 2021 :

- par Orange dans le cadre du déploiement du réseau FttH suite au renouvellement d'appuis aériens de la boucle locale de l'opérateur historique ;
- par les titulaires des marchés dans le cadre du remboursement des pénalités appliquées au Syndicat pour le contrat d'accès au génie civil et aux appuis aériens d'Orange (équilibre des pénalités) ;
- par la SPL NATHD avec 2 types de redevances : une estimée à 20 200 € sur la base d'un montant forfaitaire annuel par prise commercialisable (5 €) et une au titre des IRU (droits de location de longue durée).

Cette redevance d'IRU versée par la SPL aux différents SMO est la traduction financière de la concrétisation de l'arrivée des opérateurs commerciaux d'envergure nationale (OCEN) sur notre réseau. L'origine de cette redevance prévue au contrat de DSP est liée au choix offert par la réglementation des réseaux FttH aux opérateurs commerciaux.

Cette dernière prévoit la possibilité pour les opérateurs d'accéder à leurs abonnés via deux solutions d'achat :

- location mensuelle à la ligne FttH (environ 13,40 € HT/mois pour la SPL)
- droit d'usage (IRU) pour 20 ans : achat de prises à l'échelle d'une maille au prix de 508 € la prise. Cette somme est versée à l'achat pour 20 ans et 2 OCEN (Free et Orange) parmi les 4 ont annoncé à la SPL vouloir désormais choisir l'IRU comme mode d'achat.

Le Président rappelle que la deuxième solution d'achat permet au Syndicat d'avoir un montant important à court terme et notamment sur le budget en 2021 avec des recettes qui seront sur le long terme moins importantes. Il faut travailler avec le Payeur départemental pour savoir si on doit lisser cette redevance ou pas et voir comment les autres actionnaires intègrent comptablement cette redevance qui correspond aux IRU qui vont être versés par les opérateurs.

M. Simon BOYER précise que Free a déjà signé pour verser des IRU et qu'ORANGE est en négociation avec la SPL. Les opérateurs lorsqu'ils signent un contrat IRU versent 508 € pour louer une prise optique sur 20 ans avec 5,40 € par mois au titre de l'exploitation du réseau là où on est à 13,40 € ou 12,40 € par mois. Lorsque Orange aura signé les contrats d'IRU, il y aura un apport massif de revenus de cofinancement pour les syndicats.

M. Jean CARRUETTE, Directeur de Charente Numérique, rappelle que les recettes IRU susceptibles d'être versées varient en fonction du volume de prises optiques commercialisables.

M. Jean-Paul ZUCCHI souhaite savoir qui entretient le réseau une fois les prises construites. Le Président indique que les opérateurs versent une redevance qui permet d'entretenir le réseau, étant précisé que le montant versé par mois dans le cadre des contrats IRU ne permet pas aujourd'hui d'équilibrer le modèle économique car basé sur un coût moyen à la prise constaté dans les zones denses.

M. François BONNEAU indique qu'on est dans un rapport de un à trois avec un modèle économique beaucoup moins intéressant lorsque les opérateurs souscrivent des contrats IRU avec la SPL NATHD plutôt que de rester en location mensuelle.

En l'état, le Président souligne que les montants IRU ne seront connus qu'au 2<sup>ème</sup> semestre 2021 car ils sont dépendants du volume de prises construites et du nombre d'opérateurs qui auront signés avec la SPL NATHD.

M. Eric COUVIDAT souhaite savoir si les prises achetées sont identifiées dans le cadre des contrats IRU. Le Président indique que l'opérateur achète un volume de prises optiques. M. Jean CARRUETTE précise que le volume de prises achetées par les opérateurs est un nombre de tranches de 5 % de 40 000 prises. Chaque opérateur définit une stratégie et FREE a dû créer une structure financière en avance de phase. Orange est en train de créer également une structure financière car les montants qui seront versés sur l'ensemble des RIP nationaux sont très importants.

Le Président signale que les deux systèmes d'achat vont cohabiter (location et IRU) mais les opérateurs s'orientent clairement vers la contractualisation d'IRU qui est plus intéressante pour eux.

S'agissant de la section d'investissement, les dépenses sont estimées à 70 millions d'euros.

Elles correspondent en grande majorité aux dépenses liées à la création du réseau FttH qui seront significatives en 2021. Les surcoûts liés à la crise sanitaire sont en cours de négociation avec les titulaires des marchés FttH et seront ajoutés aux dépenses d'investissements.

Les crédits de paiement de l'AP zones d'ombres haut débit permettront notamment d'accorder des aides au financement des kits radio et satellite mais également de finaliser la construction du réseau TD-LTE par Nomotech à travers la réalisation de 3 micro-sites. Les autres dépenses seront consacrées à la prise en charge des investissements internes au Syndicat, aux amortissements et au remboursement du capital des emprunts souscrits par Charente Numérique au titre de la participation des EPCI au programme d'aménagement numérique.

Les amortissements du réseau FttH devront également être intégrés dans le cadre du vote du budget 2021.

Les recettes seront constituées d'un excédent d'investissement lié au retard de déploiement du réseau FttH, des fonds de concours de la Région ainsi que des subventions versées par l'Etat au titre du Fonds pour la Société Numérique (FSN).

Une participation sera également versée par la Région Nouvelle Aquitaine au titre de son entrée au capital de la SPL NATHD et du rachat d'actions détenues par Charente Numérique.

Le Président précise également que pour pouvoir assurer la prise en charge du décalage entre les dépenses et la perception des subventions accordées par l'Etat via le FSN, Charente Numérique va lancer une consultation pour la souscription d'un prêt relais portant sur un montant de 20 millions d'euros avec la possibilité d'effectuer pendant la durée du prêt (estimée à 4 ans) des remboursements partiels grâce aux recettes qui auront été versées par l'Etat. Le taux sera fixe avec un remboursement du capital restant lors de la dernière échéance du prêt. Une inscription en recettes d'investissement pour la totalité du montant du prêt relais sera proposée au vote du Comité syndical dans le cadre du Budget Primitif 2021.

La dernière part de l'emprunt souscrit par Charente Numérique avec Arkéa Entreprises Institutionnels, qui a fait l'objet d'un report d'une année en 2020 via un avenant au contrat de prêt, sera appelée en 2021 avec la totalité des fonds des emprunts souscrits en 2018 qui auront ainsi été mobilisés par le Syndicat.

Enfin, en 2021, le plan de financement de la phase 1 du déploiement du FttH devra être modifié en tenant compte :

- des coûts supplémentaires constatés avec la réalisation des travaux et les négociations engagées dans le cadre des avenants des marchés FttH (augmentation du nombre de prises, surcoûts liés à l'impact de la crise sanitaire, changement d'appuis ENEDIS) ;

- de la participation définitive de la Région Nouvelle-Aquitaine qui sera attribuée en mars 2021 pour compenser la participation qui avait été envisagée dans le cadre des fonds européens.

S'agissant du budget annexe, en 2021, le Syndicat pourra percevoir une recette de l'Etat qui fait suite à l'accord gouvernemental conclu avec les opérateurs en début d'année 2018. Elle concerne 4 sites pour lesquels le Syndicat a engagé des dépenses pour étudier la faisabilité de projets d'implantation d'infrastructures passives de téléphonie mobile. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'indemnités dans le cadre d'une convention qui sera conclue avec la Caisse des Dépôts et des Consignations afin de finaliser leur déploiement par les opérateurs.

Les sites concernés sont Lignières-Sonneville et Ambleville, Esse (le village Gaulois), Eymouthiers (le Chambon), Pressignac (Camping et Centre équestre du barrage de Lavaud) avec une aide plafonnée à 20 000 €/site.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement qui ont été effectuées sont évaluées à ce stade à 10 000 €. Les crédits d'investissement seront constitués de l'excédent qui aura été constaté à l'issue du dernier exercice 2020.

**Après la tenue d'un débat en séance et en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité, de prendre acte des orientations budgétaires pour 2021 présentées par le Président de Charente Numérique, conformément aux données ci-dessus et aux annexes 1, 2 et 3 de la délibération.**

- Budget principal et autorisation d'engager, de liquider et de mandater dans la limite du quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2021 (n° 2021-5-CS) :

Jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent non compris les crédits afférents au remboursement de la dette (art. L 1612-1 du CGCT).

Le calcul a été effectué en additionnant les montants inscrits aux comptes 20, 21, 23 qui ont été votés le 18 juin 2020 par le Comité syndical lors de la DM1 du budget principal. Il n'intègre pas les opérations d'ordre, les dépenses imprévues, les restes à réaliser (qui ne sont pas des crédits ouverts en N-1) ainsi que les crédits du chapitre 26 (participations et créances rattachées à des participations).

S'agissant du budget principal, il est proposé au Comité syndical d'autoriser le Président, en plus des restes à réaliser constatés en dépenses d'investissement à l'issue de l'exercice budgétaire 2020, à engager, liquider et mandater jusqu'à l'adoption du budget primitif 2021 les dépenses d'investissement dans la limite de **4 856 810,00 €** conformément au tableau suivant :

Chapitres/Articles	Désignations	Budget Principal et crédits DM1 2020	Quart des crédits (arrondis à l'euro)
<b>20</b>	Immobilisations incorporelles	42 302,00 €	<b>10 575,00 €</b>
2031	Frais d'études	10 000,00 €	2 500,00 €

2051	Concessions et droits similaires	5 000,00 €	1 250,00 €
2088	Autres immobilisations incorporelles	27 302,00 €	6 825,00 €
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>50 114,80 €</b>	<b>12 528,00 €</b>
2183	Matériel du bureau et matériel informatique	42 114,80 €	10 528,00 €
2188	Autres	8 000,00 €	2 000,00 €
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>19 334 830,52 €</b>	<b>4 833 707,00 €</b>
2315	Installations, matériel et outillage techniques	19 084 561,86 €	4 771 140,00 €
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	250 268,66 €	62 567,00 €
<b>Total</b>		<b>19 427 247,32 €</b>	<b>4 856 810,00 €</b>

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Modification de la délégation de compétence du Comité syndical au Président et au Bureau de Charente Numérique (n° 2021-6-CS) :

Par délibération n° 2019-4-CS en date du 7 mars 2019, le Comité Syndical a donné délégation :

- Au Président du Syndicat pour prendre toute décision dans des matières limitativement énumérées (Marchés et accords-cadres, conventions d'occupation du domaine public, conventions d'immeubles, personnels, perception des subventions et fonds de concours, actions en justice...) ;
- Au Bureau du Syndicat dans son ensemble pour prendre toute décision dans n'importe quel domaine à l'exception des compétences exclusives du Comité syndical (l'article L. 5211-10 du CGCT : vote du budget, approbation du CA, création d'emplois, gouvernance du Syndicat...) et, d'autre part, de ceux expressément délégués au Président et limitativement énumérés.

Il est proposé que le Comité Syndical recouvre l'exercice de sa compétence :

- Pour toutes les décisions concernant les marchés et accords-cadres en cours et à venir, relatives à la remise gracieuse de pénalités contractuelles et au règlement amiable des différends contractuels (tels que notamment les transactions, tout acte/avenant ayant en tout ou partie un caractère transactionnel ou tout accord de médiation) ;
- Pour toutes les décisions relatives aux futurs emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget de Charente Numérique, étant précisé que cela ne concerne pas la compétence relative aux emprunts, dont le périmètre et les caractéristiques ont été approuvés par le Comité syndical suivant sa délibération n° 2018-16-CS du 6 juin 2018.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Création d'un poste d'agent de gestion administrative sur un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité (n° 2021-7-CS) :

M. Jean CARRUETTE présente le rapport et souligne que l'intensification du déploiement et de la commercialisation provoquent une forte augmentation de la charge de travail au sein du SMO, notamment sur 2 aspects :

- Gestion administrative (DC4) et financière des marchés (devis, BDC, factures) ;
- Flux important de sollicitations diverses et variées (mails, appels téléphoniques) en provenance de particuliers, d'entreprises, de mairies et d'élus.

Il est proposé au Comité syndical la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité sur la base de l'article 3 I.1° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

L'emploi peut être pourvu par un agent contractuel pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris suite à un accroissement temporaire d'activité. L'agent de gestion administrative sera en l'espèce recruté pour une durée de 12 mois sur le grade de rédacteur territorial.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Désignation des représentants pour l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16) (n° 2021-8-CS) :

Il est précisé que pour cette délibération, le Président s'est absenté et a donné délégation en séance à M. Jean-Paul ZUCCHI, Vice-Président de Charente Numérique, pour mener les débats et assurer la présidence de la séance du Comité syndical.

Le Comité syndical de Charente Numérique a approuvé les statuts de l'Agence Technique Départementale de la Charente (ATD16) ainsi que l'adhésion à l'ATD16 pour le volet assistance numérique et informatique à compter du début d'année 2018 ;

Par délibération n° 2018-23-CS en date du 6 juin 2018, Monsieur Jean-Paul ZUCCHI a été désigné comme représentant titulaire de Charente Numérique à l'ATD16 ;

Suite aux élections municipales des 15 mars et 18 juin 2020 et au renouvellement des délégués de Charente Numérique des collèges du Département et du SDEG16, il convient de délibérer sur la nomination d'un(e) représentant(e) titulaire et d'un(e) représentant(e) suppléant(e) de Charente Numérique à l'ATD16.

**Le Comité syndical décide de désigner M. Jean-Paul ZUCCHI comme représentant titulaire et M. Patrick EPAUD comme représentant suppléant du Syndicat Charente Numérique à l'ATD16.**

- Avenant n° 1 à la convention santé prévention conclue avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente (CDG16) (n° 2021-9-CS) :

Il est précisé que, pour cette délibération, le Président s'est absenté et a donné délégation en séance à M. Jean-Paul ZUCCHI, Vice-Président de Charente Numérique, pour mener les débats et assurer la présidence de la séance du Comité syndical.

Charente Numérique a approuvé par délibération n°2017-10-BS du bureau de Charente Numérique du 27 mars 2017 la convention relative à la santé et à la prévention des risques professionnels proposée par le CDG16.

Le CDG16 a adopté le 23 juin 2020 un projet d'avenant à la convention pour proroger la durée de validité de la convention jusqu'à une date fixée au 31 décembre 2026 avec l'introduction d'une souplesse pour faciliter la dénonciation de celle-ci.

Il vous est proposé d'y donner suite et d'approuver l'avenant à la convention conclue avec le CDG16.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

- Convention « recrutement – remplacement – renfort » conclue avec le CDG16 (n° 2021-10-CS) :

Il est précisé que pour cette délibération, le Président s'est absenté et a donné délégation en séance à M. Jean-Paul ZUCCHI, Vice-Président de Charente Numérique, pour mener les débats et assurer la présidence de la séance du Comité syndical.

M. Emmanuel GRAVETTE, responsable administratif de Charente Numérique, indique que le CDG16 propose, avec son service Emploi, d'accompagner les collectivités qui le souhaitent dans le cadre de deux missions :

- L'aide au recrutement d'agents contractuels ou titulaires employés directement par la collectivité ;
- La recherche de candidats et le portage de contrats :
  - o pour assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles,
  - o pour apporter un renfort dans le cadre d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité,
  - o pour pourvoir la vacance temporaire d'un emploi permanent dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire,
  - o pour des missions permanentes à temps complet ou non-complet lorsque le poste peut être pourvu par un contractuel (dans la limite de 6 années).

Pour ce faire, une nouvelle convention de service est proposée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, en application des dispositions des articles 23 et 25 de la loi n°84- 53 du 26 janvier 1984 modifiée.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver la convention de service « recrutement – remplacement – renfort » conclue entre Charente Numérique et le CDG16. Elle remplace les conventions « Intérim » et « Secrétaires de Mairie Itinérants » qui avaient été approuvées par la délibération n° 2020-09-CS du Comité syndical du 15 janvier 2020 qui sont résiliées et prennent fin.

La signature de la convention ci-annexée emporte adhésion au service sans que son utilisation ne soit systématique ni obligatoire pendant la durée de ladite convention. L'adhésion au service est gratuite. Les prestations sont facturées à la demande.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

#### 4. Point sur le déploiement FttH et sur la commercialisation :

Il est précisé que le Président revient en séance du Comité syndical pour mener les débats.

- Déploiement du réseau FttH :

Un point est effectué par M. Jean CARRUETTE sur les éléments d'architecture du réseau FttH en cours de déploiement.

L'ensemble des 29 NRO sont remis à la SPL NATHD pour exploitation. Le réseau de collecte en fibre optique qui relie ces 29 NRO, représentant 650 kms de linéaire, est également exploité et supervisé par la SPL et son partenaire LFNA :

- ✓ Ce réseau de collecte est souterrain à 98 % (gage de fiabilité) ;
- ✓ Ce réseau véhicule aujourd'hui le trafic quotidien de plus de 2 000 clients ;
- ✓ Tout incident sur un câble FO peut entraîner des coupures de service ;
- ✓ Le nombre de prises livrées à notre exploitant était de 920 en janvier 2020 pour 10 882 au 31 décembre 2020.

90 % de ces prises sont issues des lots Axione, qui a démontré sur 2020 sa capacité d'industrialisation aussi bien sur le plan des études que des travaux effectués sur le terrain.

A ce jour, 27 points de mutualisation sont ouverts à la commercialisation ce qui représente environ 13 000 prises éligibles. 17 000 prises supplémentaires sont attendues pour le 30 juin 2021. Les plus gros freins au déploiement FttH sont au nombre de deux :

- L'élagage lorsqu'on doit utiliser des poteaux en aérien ORANGE ou ENEDIS ;
- Le remplacement d'appuis aériens ENEDIS qui engendre des retards très importants. Le process est totalement indépendant de Charente Numérique avec ENEDIS qui assure alors en direct les travaux et un remplacement qui se fait entre 6 mois et une année.

Le Président souligne que la complétude des zones de desserte FttH est une vraie problématique. La première zone arrière de points de mutualisation (ZAPM) (BG06 à Chantillac) est un bon exemple. 80 % de cette zone a été ouverte commercialement en juillet 2019. Les 20 % restant sont sources d'incompréhension pour les administrés avec une ouverture commerciale qui ne se fait que 6 mois ou 1 an après.

C'est sur la base de ce constat qu'il a été décidé de bloquer certaines ZAPM afin de les livrer avec la complétude la plus large possible, ce qui permet de limiter le niveau d'insatisfaction.

Le Président insiste sur le fait que les prises peuvent être commercialisées par n'importe quel opérateur client de la SPL. Cela suppose de respecter un cahier des charges très complexe afin d'ouvrir la commercialisation du réseau à un nombre le plus important possible d'opérateurs. Il y a environ 40 opérateurs sur le réseau de la SPL NATHD (dont 10 opérateurs pour les particuliers).

M. François BONNEAU souhaite savoir si, lorsqu'on est confronté au remplacement d'un poteau ENEDIS, il n'y aurait pas des alternatives permettant d'envisager des travaux en souterrain. M. Jean CARRUETTE explique qu'il y a effectivement une alternative lorsque la suite de portée démontre que 2 ou 3 poteaux ENEDIS ne passent pas au calcul de charge. Charente Numérique donne alors son accord pour que le titulaire effectue des travaux en micro tranchée.

Il faut cependant que la portion concernée ne soit pas trop dispersée et qu'il y ait un minimum de continuité. Lorsqu'il y a un seul poteau ENEDIS, le passage en souterrain est refusé car les coûts sont trop importants.

M. Didier BERTRAND souligne qu'il y a malheureusement des situations compliquées où il est parfois difficile de marcher sur un trottoir du fait de la succession de poteaux qui y ont été installés. Le Président explique qu'il y a effectivement des situations qui n'ont pas pu être réglées autrement que par la pose de poteaux permettant la pose de la fibre en aérien et que le réseau construit évoluera avec des travaux d'enfouissement et des travaux complémentaires pour apporter la fibre optique. L'enveloppe financière aurait été beaucoup plus importante si le réseau avait été en majorité enterré, étant précisé que le réseau de collecte est pour sa part entièrement souterrain.

M. Simon BOYER insiste sur l'intérêt d'avoir enfoui le réseau de collecte de Charente Numérique car lorsqu'un câble optique d'un NRO tombe notamment lors d'une tempête, c'est environ 6 000 abonnés qui n'ont plus de service.

M. Jean CARRUETTE donne les grandes lignes pour 2021 permettant de tenir les objectifs de livraison de prises :

- Maintenir le cap chez Axione, et augmenter la qualité pour viser « le bon du premier coup ». Il est précisé ici qu'avec la multiplication des livraisons de prises optiques, on observe une baisse de la qualité des réceptions avec environ une fois sur 4 une recette qui est ajournée avec des réserves majeures ou une multitude de réserves mineures ;
- Résonance doit livrer plus de prises commercialisables et réussir ce qui a été fait avec Axione en 2020 sur le premier semestre 2021. Il s'agit d'être capable de livrer régulièrement des zones arrière de point de mutualisation (ZAPM). La mise en application de certaines règles d'ingénierie n'a pas été bonne et ce de façon récurrente. Résonance est en train de corriger le tir.

M. Jean CARRUETTE rappelle les échéances du nouveau calendrier de déploiement du réseau FttH avec le groupement AXIONE / BOUYGUES ENERGIE SERVICES qui devrait terminer ses 3 lots (Ouest, Nord-Ouest et GrandAngoulême - La Rochefoucauld Porte du Périgord) à la fin de l'année 2022 et le groupement

RESONANCE / SOBECA / SOMELEC qui devraient livrer les dernières prises optiques du lot 2 (Sud Charente) au premier trimestre 2023.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, sur les 7 départements concernés, la Charente est classée deuxième s'agissant du nombre de prises optiques qui ont été remises pour une exploitation commerciale à la SPL NATHD. Le 1<sup>er</sup> département en volume de prises commercialisables est la Corrèze.

M. Jean CARRUETTE fait un point commercial : au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il y a 10 882 prises commercialisées pour 1 351 abonnés. Il y a 510 commandes en cours (les personnes se sont abonnées mais le raccordement n'est pas encore effectif). Le taux de commercialisation après 6 mois au niveau des points de mutualisation est de 36 % ce qui est supérieur au taux de commercialisation observé sur les zones AMII (zones couvertes par les opérateurs privés) nationales. Le rythme de prise de commandes est d'environ 250 / mois.

La performance de commercialisation est supérieure par rapport à ce qui était prévu dans le modèle de pénétration commerciale, étant précisé que Charente Numérique a notifié ses marchés en moyenne un an après les autres syndicats actionnaires de la SPL NATHD. Le Président précise également que le volume de prises en cours de construction est supérieur à 35 000 pour Charente Numérique.

S'agissant de la répartition des abonnements par opérateur, M. Jean CARRUETTE explique qu'un nombre de plus en plus important d'abonnés commence à être raccordé par d'autres opérateurs qu'Orange.

M. Eric COUVIDAT souhaite savoir ce qu'il doit répondre aux administrés lorsqu'une ZAPM est ouverte à la commercialisation. Il demande si une plaquette d'information ne pourrait pas être distribuée aux abonnés potentiels.

Le Président explique qu'avant la crise sanitaire, des forums opérateurs réunissant tous les acteurs concernés (Charente Numérique, SPL, LFNA, les opérateurs) étaient organisés pour apporter toutes les informations aux administrés éligibles à la fibre optique. Cela n'est plus possible mais il considère qu'il faut améliorer la communication en la matière.

M. Simon BOYER explique qu'une vidéo sera bientôt mise en ligne par la SPL pour expliquer ce que doit faire un usager éligible qui souhaite s'abonner à la fibre optique (passage du câble en aérien ou en souterrain, modalités de mise en œuvre du raccordement...). Le Président souhaite que l'on relaie systématiquement ce type de support de communication aux Communes et aux Communautés de Communes. M. Jean CARRUETTE va transmettre aux communes une plaquette d'information qui est déjà faite sur les conditions de mise en œuvre des raccordements.

M. Eric COUVIDAT souhaite faire un retour d'expériences suite aux travaux qui ont été effectués dans sa commune : les câbles ont été installés sans procéder à l'élagage. Il aurait fallu avertir en amont les élus pour que la commune procède aux travaux d'élagage afin que la pose des câbles de fibre optique soit effectuée dans de bonnes conditions. Le Président indique que cette façon de faire n'est pas normale. Il est important de faire remonter ce type de problématique pour que le titulaire du marché corrige sa façon de faire en lien avec le sous-traitant qui a été agréé.

M. Eric COUVIDAT indique qu'un terrain a été mis à disposition d'une entreprise pour entreposer du matériel. Le terrain se transforme progressivement en déchetterie car l'entreprise n'a rien nettoyé. Le Président et M. Jean CARRUETTE demandent à M. COUVIDAT les coordonnées des parcelles afin qu'un courrier soit adressé en recommandé à l'entreprise responsable du chantier.

## 5. Questions et observations diverses :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h50.

\* \* \* \* \*

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

**Annexe n° 1 du procès verbal du 1er février 2021 - Délégation du Comité syndical au Président de Charente Numérique : suivi des marchés (de septembre à janvier 2021)**

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	Observations
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 35 : 3 blocages Orange sur sites prioritaires de BR05	Travaux	-	9 359,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 36 : blocages Orange sur sites prioritaires de CL04	Travaux	-	4 197,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 37 : blocages Orange sur sites prioritaires de BL04	Travaux	-	3 620,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 38 : remplacement sous	Travaux	-	32 546,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 39 : blocages annexes D15 BB12	Travaux	-	10 623,54 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 40 : GC de contournement de la chambre inaccessible VL01/FT48	Travaux	-	19 307,80 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	07/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 41 : suppression du SPOF de Rouffiac	Travaux	-	46 982,84 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 42 : prises isolées BB07	Travaux		187 362,12 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 43 : déploiement prises isolées BR04	Travaux		160 779,89 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	17/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 44 : déploiement supplémentaire CL01	Travaux		10 491,67 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 45 : réfections de chaussée sur BG04	Travaux		2 938,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 46 : blocages réseau sur BG03	Travaux	-	4 414,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/09/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 47 : reprise du DOE de BL08	Travaux	-	1 200,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 2 : sud du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18001	15/10/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 48 : levé de point bloquant sur BB07	Travaux	-	5 596,84 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	15/10/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 49 : levé de point bloquant sur BB12	Travaux	-	3 125,93 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	05/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 50 : reprise d'étude suite changement de poteau à Ladiville sur BB07	Travaux	-	5 455,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	16/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 51 : contournement lieu-dit "La Forêt" à Magnac Lavalette Villards dans VL02	Travaux	-	21 041,35 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	16/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 52 : Château de la Mercerie dans VL05	Travaux	-	14 472,88 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	16/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 53 : ébranchage site prioritaire dans BG03	Travaux		4 125,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 54 : déploiement prises isolées BB12	Travaux		181 263,02 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 55 : déploiement supplémentaire CL01	Travaux		131 024,23 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 56 : déploiement des prises isolées de VL05	Travaux		172 185,87 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 57 : déploiement prises isolées BL08	Travaux		53 225,47 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 58 : réparation transport de BB04	Travaux		6 697,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18001	30/11/2020	RESONANCE (69480)	Bon de commande n° 59 : déploiement des prises isolées de MM03	Travaux		107 257,64 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18001 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 2 : sud du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 23 : pose AEOP LM04 SP	Travaux	-	372,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 24 : pose AEOP RI10	Travaux	-	15 113,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 25 : pose AEOP RI09	Travaux	-	15 485,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 26 : pose AEOP HI01	Travaux	-	9 901,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 27 : pose AEOP LM10	Travaux	-	3 089,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 28 : pose AEOP HI08	Travaux	-	13 996,70 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 29 : pose AEOP LM14	Travaux	-	6 067,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 30 : pose AEOP CH04	Travaux		2 233,80 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 31 : pose AEOP CH05	Travaux		5 323,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 32 : pose AEOP LM09	Travaux		3 089,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 33 : pose AEOP GE03	Travaux		1 489,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 34 : pose AEOP GE02	Travaux	-	14 107,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11//09/20	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 35 : pose AEOP GE06	Travaux	-	3 723,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11//09/20	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 36 : pose AEOP LM04 T	Travaux	-	744,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 37 : pose AEOP CH07	Travaux	-	5 323,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 38 : pose AEOP RI05	Travaux	-	7 556,80 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 39 : pose AEOP RI03	Travaux	-	3 833,80 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 40 : pose AEOP LM17	Travaux	-	8 935,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	07/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 41 : réparations 23-12-19 au 10-08-20	Travaux		43 239,52 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 42 : pose AEOP GE08	Travaux		4 095,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 43 : pose AEOP LM18	Travaux		21 292,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 44 : pose AEOP GE07	Travaux		2 606,10 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 45 : pose AEOP LM19	Travaux	-	2 606,10 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 46 : pose AEOP béton GE02	Travaux	-	2 295,37 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	11/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 47 : réfection LM10	Travaux	-	7 695,51 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	02/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 48 : réfection LM15	Travaux	-	3 298,08 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	02/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 49 : pose AEOP J3 (annule et remplace le BDC n° 33, 36 et 44)	Travaux	-	4 980,26 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	02/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 50 : pose AEOP J2 (annule et remplace le BDC n° 27, 32, 34, 35, 37, 38, 39, 40, 42, 43 et 45))	Travaux	-	79 670,03 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 51 : réalisation des prises ajoutées sur la ZAPM CH07	Travaux	-	81 247,82 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 52 : prises ajoutées CH08 J2	Travaux		188 325,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 53 : prises ajoutées GE02 J2	Travaux		7 736,17 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	05/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 54 : verticalités J1 HI01	Travaux		2 400,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	05/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 55 : verticalités J1 LM12	Travaux		10 800,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 56 : prises ajoutées GE08 J2	Travaux	-	66 730,59 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 57 : prises ajoutées LM15 J2	Travaux	-	3 016,44 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 58 : prises ajoutées LM18 J2	Travaux	-	3 765,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 59 : prises ajoutées LM19 J2	Travaux	-	32 492,73 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 60 : prises ajoutées RI01 J2	Travaux	-	68 072,82 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 61 : prises ajoutées RI02 J2	Travaux	-	51 081,75 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 62 : prises ajoutées RI03 J2	Travaux	-	21 284,71 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 63 : prises ajoutées RI05 J2	Travaux		13 813,69 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 64 : prises ajoutées RI06 J2	Travaux		32 714,33 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 65 : prises ajoutées SE04 J2	Travaux		13 097,46 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 66 : prises ajoutées SE07 J2	Travaux		13 627,86 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 3 : ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 67 : prises ajoutées SE08 J2	Travaux	-	7 944,63 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	10/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 68 : prises ajoutées SE13 J2	Travaux	-	9 251,39 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	16/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 69 : AEOP SE12 fiche Question/Réponse J3	Travaux	-	383,10 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 70 : travaux GC RI03 J2	Travaux	-	84 817,98 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 71 : LM17, contournement fleurs, Chassors J2	Travaux	-	12 783,70 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 72 : AEOP J2	Travaux		79 076,59 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 73 : AEOP LMET	Travaux		744,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 74 : désaturation RI10	Travaux		7 014,58 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 75 : décroustage CH07 J2	Travaux		385,48 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	21/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 75 bis : décroustage CH07 J2	Travaux		395,77 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	21/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 76 : blocages immeubles GE05-LM01	Travaux		2071,70 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18002	21/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 77 : blocages immeubles SE 05	Travaux		1 084,74 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18002 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 3 : ouest du département)
2020	18003	07/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 36 : élagage CN02	Travaux		10 773,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 37 : AEOP AI04	Travaux	-	2 978,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FtH/FtE - Lot 4 : nord-ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 38 : AEOP AI07	Travaux		1 116,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 39 : AEOP AU01	Travaux		10 535,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 40 : AEOP AU01	Travaux		5 584,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 41 : AEOP AU04	Travaux		7 929,10 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 42 : AEOP AU12	Travaux	-	8 562,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 43 : AEOP CM02	Travaux	-	6 701,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 44 : AEOP CM03	Travaux	-	5 584,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 45 : AEOP MT04	Travaux	-	6 701,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 46 : AEOP MT05	Travaux	-	4 095,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 47 : AEOP MT08	Travaux	-	6 329,10 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 48 : AEOP MT10	Travaux	-	5 212,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 49 : AEOP RL01	Travaux	-	8 935,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 50 : AEOP RL06	Travaux	-	1 489,20 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 51 : AEOP RL07 T	Travaux		2 978,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18003	02/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 51 bis : AEOP RL07 T - Rectif J3	Travaux		3 064,77 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 52 : AEOP RL07 SP	Travaux		1 116,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 53 : AEOP béton RL07	Travaux		6 705,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 54 : AEOP RL08	Travaux		1 861,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 55 : AEOP RL09	Travaux		5 212,20 E HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 56 : AEOP RL10	Travaux		6 701,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 57 : AEOP CN01	Travaux		1 116,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 58 : AEOP CN02	Travaux		4 839,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 59 : AEOP CN03	Travaux		6 964,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 60 : AEOP CN04	Travaux		1 116,90 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 61 : AEOP CN05	Travaux		372,30 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 62 : AEOP CN07	Travaux		3 350,70 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 63 : AEOP CN11	Travaux		14 630,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 64 : AEOP VF02	Travaux		6 964,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 65 : AEOP T014	Travaux		744,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 66 : AEOP T018	Travaux		1 861,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	12/10/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 67 : VIE NRO	Travaux		1 486,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	12/10/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 68 : élagage CN12	Travaux		5 386,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	12/10/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 69 : élagage MT10	Travaux		23 341,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	02/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 70 : pose AEOP Jalon 2 - rectification	Travaux		90 262,56 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 71 : élagage AU01	Travaux		14 360,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	21/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 71 bis : élagage AU01	Travaux		14 364,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 72 : élagage MT04	Travaux		12 250,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	05/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 73 : verticalités Jalon 1 CN01	Travaux		20 400,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	05/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 74 : verticalités Jalon 1 CN11	Travaux		1 200,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	16/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 75 : décroustage de chambre RL06 et VB05	Travaux		1 278,99 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	16/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 76 : prises isolées RL07 Jalon 3	Travaux		12 628,22 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	23/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 77 : déplacement SRO MT05 Jalon 2	Travaux		11 624,03 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18003	30/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 78 : prise supplémentaire RL01 Jalon 2	Travaux		4 590,80 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 79 : GC réparations Jalon 1	Travaux		68 490,56 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	30/11/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 80 : GC réparations Jalon 2	Travaux		52 437,80 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 81 : GC réparations Jalon 3	Travaux		12 147,06 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 82 : élagage RL10	Travaux		12 568,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 83 : prises ajoutées MT10	Travaux		62 205,21 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 84 : prises ajoutées AI01	Travaux		12 195,95 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 85 : prises ajoutées AI05	Travaux		171 506,50 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 86 : prises ajoutées CN06 Jalon 2	Travaux		86 585,57 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 87 : remplacement infra - CN05	Travaux		12 656,25 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 88 : désaturation CN07	Travaux		6 221,39 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18003	14/12/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 89 : désaturation CN12	Travaux		41 084,24 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2021	18003	12/01/2021	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 90 : végétalisation sur AI05D Jalon 2	Travaux		60 423,60 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n°18003 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 4 : nord-ouest du département)
2020	18015	07/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 32 : aménagement NRO de Dignac	Travaux	-	1 900,00 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021



Affiché le

ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

Année	N° du marché	Date	Titulaire et code postal	Objet du marché	Type de marché	Mode de passation	Montant	
2020	18015	07/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 33 : réaménagement NRO de Dignac	Travaux	-	6 501,11 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2020	18015	07/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 34 : élagage sur ZAPM MB07	Travaux	-	4 436,25 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)
2020	18015	07/09/2020	AXIONE (92240)	Bon de commande n° 35 : tranchée drainante NRO de Grassac	Travaux	-	13 533,40 € HT	Commande passée dans le cadre du Bordereau de Prix Unitaire du marché n° 18015 (marché de conception réalisation FttH/FttE - Lot 1N : GrandAngoulême et La Rochefoucauld - Porte du Périgord)

Annexe n° 2 du procès verbal du 1er février 2021 - Délégation du Comité syndical au Président de Charente Numérique : ad  
 novembre 2020 à janvier 2021)

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
18002	Marché de conception réalisation FttH/FttE (lot 3)	Groupement AXIONE (mandataire)/BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (co-traitant)	Ouest Charente	I COM (92250)	05/11/2020	Travaux optiques		100 000 € HT
				FIBREO IDF (93700)	05/11/2020	Travaux optiques		75 000 € TTC
				RP COM (95600)	05/11/2020	Travaux optiques		75 000 € HT
				I CONNEXT (94160)	05/11/2020	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	200 000 € HT
				INFRA BUILD (80450)	05/11/2020	Travaux de Génie Civil	+ 500 000 € HT	1 000 000 € HT
				FIBR'EST (55000)	05/11/2020	Etudes de Génie Civil et relevés terrains FttH	+ 52 000 € TTC	96 400 € TTC
				BATEN (86100)	05/11/2020	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	200 000 € HT
				BET AUDRERIE (19500)	05/11/2020	Etudes de Génie Civil et relevés terrains FttH	+ 60 000 € TTC	96 000 € TTC
				LINIH.COM (45120)	30/11/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SAS BENOIT CHEVRIER (62128)	30/11/2020	Travaux optiques	- 50 000 € HT	0 € HT
				SAS CYPRIOTE (24220)	30/11/2020	Travaux de Génie Civil	- 276 238 € HT	0 € HT
				INFOTEK PRO (17400)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SAS CABLAGE (93170)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SAT CONSULTING (63320)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				INFRA BUILD (80450)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
FTCS FORAGE (59273)	21/12/2020	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	300 000 € HT				
				RP COM (95600)	05/11/2020	Travaux optiques		75 000 € HT
				I COM (92250)	05/11/2020	Travaux optiques		100 000 € HT
				SAS FIBREO IDF (93700)	05/11/2020	Travaux optiques		75 000 € HT
				INFRA BUILD (80450)	05/11/2020	Travaux de Génie Civil	+ 500 000 € HT	1 000 000 € HT
				FIBER SAV (75018)	05/11/2020	Travaux optiques	+ 250 000 € HT	400 000 € HT

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
18003	Marché de conception réalisation FttH/FtTE (lot 4)	Groupement AXIONE (mandataire)/BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (co-traitant)	Nord Ouest Charente	ALLEZ ET CIE (16260)	05/11/2020	Etudes et relevés terrains FttH	+ 24 000 € TTC	84 000 € TTC
				ALLEZ ET CIE (16260)	05/11/2020	Travaux de Génie Civil	+ 500 000 € HT	1 000 000 € HT
				SAS GUILLEBAUD (16110)	05/11/2020	Etudes de Génie Civil	+ 500 000 € TTC	100 000 000 € TTC
				MOJE TECHNOLOGIE (16000)	05/11/2020	Etudes et relevés terrains FttH	+ 72 000 € TTC	300 000 € TTC
				LINI.H.COM (45120)	30/11/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SAS BENOIT CHEVRIER (62128)	30/11/2020	Travaux optiques	- 50 000 € HT	0 € HT
				SAS CYPRIOTE (24220)	30/11/2020	Travaux de Génie Civil	- 155 040,10 € HT	144 950,90 € HT
				INFOTEK PRO (17400)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SAS CABLAGE (93170)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				INFRA BUILD (80450)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SAT CONSULTING (63320)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				RWT ENERGY (33650)	21/12/2020	Travaux optiques	+ 350 000 € HT	1 300 000 € HT
				HM CABLE (91610)	04/01/2021	Travaux optiques		250 000 € HT
				BATEN (86100)	04/01/2021	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	200 000 € HT
				GBH NETWORKS (92160)	04/01/2021	Travaux optiques	+ 100 000 € HT	250 000 € HT
				ALLEZ ET CIE (16260)	05/11/2020	Travaux de Génie Civil	+ 400 000 € HT	1 200 000 € HT
				STELSO (24750)	05/11/2020	Travaux optiques	+ 1 439 € HT	151 439 € HT
				BET AUDRERIE (19500)	05/11/2020	Etudes de Génie Civil et relevés terrains FttH	+ 60 000 € HT	180 000 € TTC
				I COM (92250)	05/11/2020	Travaux optiques		100 000 € HT
				SAS FIBREO IDF (93700)	05/11/2020	Travaux optiques		75 000 € HT
				RP COM (95600)	05/11/2020	Travaux optiques		75 000€ HT
				SAS BENOIT CHEVRIER (62128)	30/11/2020	Travaux optiques	- 50 000 € HT	0 € HT

Envoyé en préfecture le 13/04/2021

Reçu en préfecture le 13/04/2021

Affiché le



ID : 016-200070639-20210331-2021\_11\_CS-DE

N° du marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Périmètre	Sous-traitant	Date d'admission	Objet de la sous-traitance	DC4 modificatif	Montant total
18015	Marché de conception réalisation FttH/FttE (Lot 1N)	Groupement AXIONE (mandataire)/BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (co-traitant)	GrandAngoulême - La Rochefoucauld-Porte du Périgord	SAS CYPRIOTE (24220)	30/11/2020	Travaux de Génie Civil	- 300 000 € HT	0 € HT
				BONNEAU TP (87200)	30/11/2020	Travaux de Génie Civil	- 120 640,45 € HT	179 359,55 € HT
				LINI.H.COM (45120)	30/11/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SPIE CITYNETWORKS (16400)	21/12/2020	Etudes et travaux Génie Civil	+ 150 000 € HT	300 000 € HT
				BST FIBRE (33130)	21/12/2020	Travaux optiques	+ 150 000 € HT	300 000 € HT
				SAS CABLAGE (93170)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				INFOTEK PRO (17400)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				INFRA BUILD (80450)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				T.T.R.S (16340)	21/12/2020	Travaux de Génie Civil		250 000 € HT
				SAT CONSULTING (63320)	21/12/2020	Travaux optiques		50 000 € HT
				SARL AP&P (79410)	04/01/2021	Travaux de Génie Civil	+ 300 000 € HT	520 000 € HT
				BATEN (86100)	04/01/2021	Travaux optiques	+ 100 000 € HT	150 000 € HT